

Répartition géographique des campagnes d'évaluation par vague

Les campagnes d'évaluation du Hcéres suivent un rythme quinquennal. Le calendrier est ainsi compatible avec les exigences de la politique contractuelle de l'État qui a réparti les établissements concernés en cinq zones géographiques correspondants aux vagues A, B, C, D et E.

